



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Appel aux renforts en personnel de santé pour les institutions de soins et d'accompagnement**

**Pour faire face aux besoins en personnel dans les institutions de soins et d'accompagnement, le Département de la Santé et de l'Action sociale (DSAS) lance un appel aux professionnelles et professionnels de la santé actifs, aux retraité.e.s, aux indépendant.e.s et aux personnes à la recherche de nouveaux défis pour renforcer temporairement les équipes dans le domaine des soins communautaires, principalement pour l'hébergement médico-social et l'aide et les soins à domicile.**

L'évolution actuelle de la pandémie de Covid-19 dans le canton de Vaud met une pression importante sur le personnel des soins communautaires. Les absences croissantes du personnel malade ou mis en quarantaine mettent le système sous tension et occasionnent un besoin de renforts en personnel de santé.

Afin de continuer à assurer la meilleure prise en charge des résidents en Etablissement médico-social (EMS), Etablissements socio-éducatifs (ESE), Etablissements psychosociaux médicalisés (EPSM) et des bénéficiaires de l'aide et de soins à domicile, le DSAS souhaite renforcer temporairement les équipes pluridisciplinaires actives au quotidien sur le terrain et fait appel à tous les professionnel.le.s de la santé prêts à apporter leur contribution.

#### **Comment apporter votre aide**

Les professionnelles et professionnels de la santé actifs, retraité.e.s, indépendant.e.s et personnes à la recherche de nouveaux défis disponibles pour une mission ponctuelle ou d'une durée déterminée peuvent s'inscrire auprès de La Croix-Rouge vaudoise en complétant le formulaire en ligne, en lien:

[S'inscrire auprès de la Croix-Rouge sur le formulaire en ligne](#)

ou auprès d'une agence de placement en personnel de votre région active dans le domaine de la santé et du social.

Les prestations seront rétribuées selon les tarifs et conditions en vigueur dans les institutions et établissements qui engagent.

Avec cette mesure, le DSAS entend renforcer la capacité en ressources humaines du domaine des soins communautaires afin de faire face au pic épidémique actuel et assurer les soins aux personnes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 novembre 2020

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Dre Stéphanie Monod, directrice générale, Direction générale de la santé publique  
Daniel Drainville, directeur, Croix Rouge vaudoise